

Réserves  
Naturelles  
DE FRANCE



# Les aires éducatives dans le réseau des réserves naturelles de France

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023



## Contact

Réserves naturelles de France  
CS 67524—21075 Dijon cedex  
03 80 48 91 00  
rnf@rnfrance.org

[www.reserves-naturelles.fr](http://www.reserves-naturelles.fr)

Association reconnue d'intérêt général, habilitée à délivrer des reçus fiscaux

© Crédits photos : RNC de Scandola ; l'Office français de la biodiversité ; DDM - Nathalie Saint-Affre ; Parc naturel régional de Corse - Parcu di Corsica ; Eden 62 ; RNN des Hauts Plateaux du Vercors ; RNN de l'Étang de Saint-Paul ; ONF Bourgogne Est ; R.-P. Bolan / Bretagne Vivante.

# SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DES AIRES EDUCATIVES .....	5
1.1 Un trio d'acteurs engagés .....	6
1.2 Le parrain et la marraine des aires éducatives .....	7
2. LA VIE D'UNE AIRE ÉDUCATIVE .....	8
2.1 Organiser le « Conseil de la mer/terre ».....	8
2.2 Déterminer une zone pour la création de l'aire éducative .....	8
2.3 La gestion de l'aire éducative .....	9
2.4 Demande de labellisation.....	9
2.5 Financements.....	10
3. LES RÉSERVES NATURELLES DANS LE DISPOSITIF DES AIRES ÉDUCATIVES .....	13
3.1 Historique .....	13
3.2 Présentation des référents dans le réseau RNF .....	13
3.3 Le groupe de travail Aires éducatives au sein du réseau RNF .....	14
3.4 Les aires éducatives au sein du réseau en 2022/2023 .....	15
L'année 2022/2023 en chiffres .....	15
Cartographie des réserves naturelles engagées dans le dispositif en 2022/2023 .....	16
4. ZOOM SUR QUELQUES AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU .....	17
5. ZOOM SUR QUELQUES AIRES MARINES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU.....	21
6. FOIRE À QUESTIONS.....	26
7. LES RESSOURCES POUR EN SAVOIR PLUS.....	28



# 1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DES AIRES EDUCATIVES

Les aires éducatives sont un dispositif coordonné par l'Office français de la Biodiversité (OFB) avec un comité de pilotage composé des ministères de l'Education nationale, de la Transition écologique et des Outre-Mer.

Le concept « d'Aire marine éducative » est né en 2012, aux Marquises, en Polynésie Française, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école.

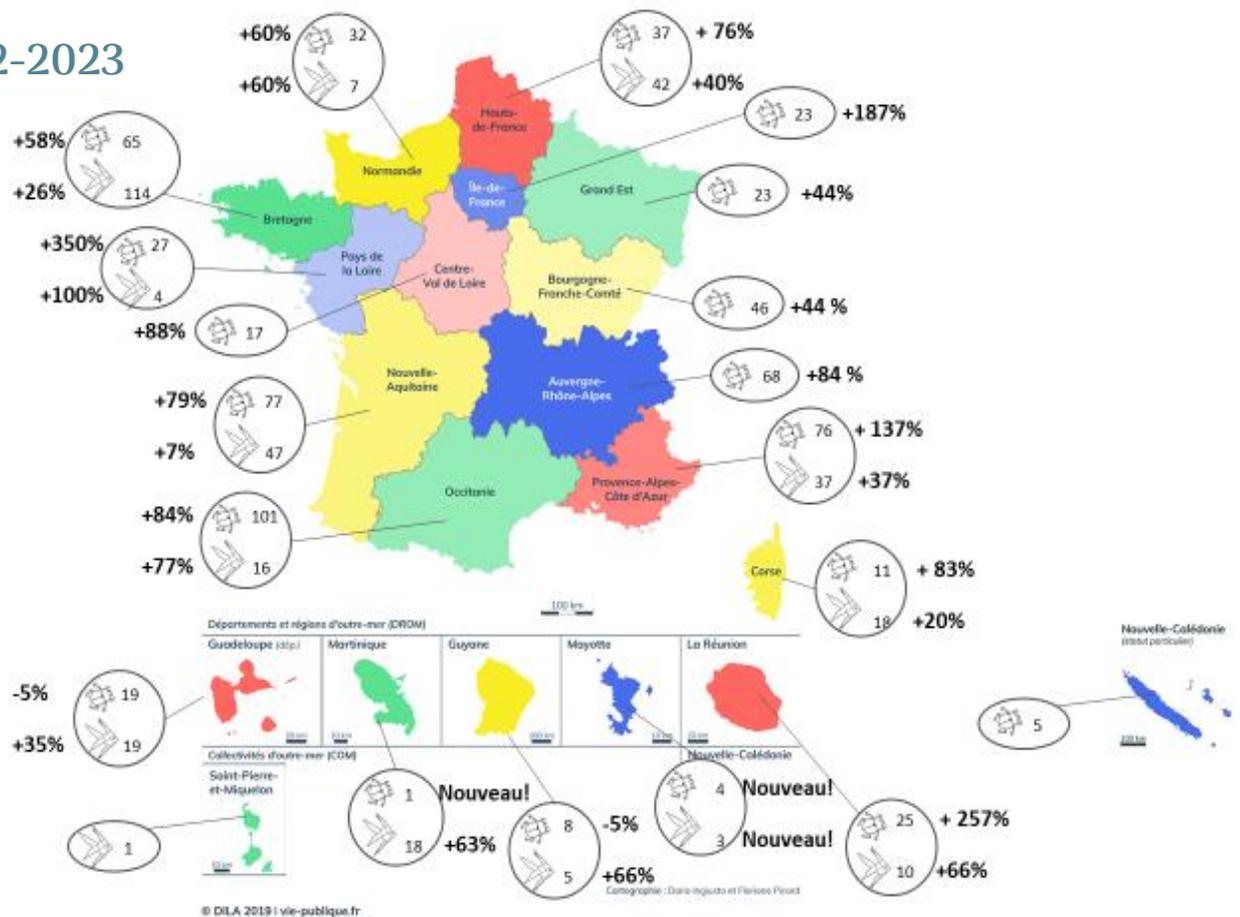
Depuis le concept s'est élargi aux milieux terrestres et a conquis la France métropolitaine et l'Outre-Mer avec **sur l'année 2022/2023, 1009 aires éducatives actives** avec des écoles primaires (publiques et privées sous contrat) et des collèges.



## Le saviez-vous ?

« Pas de nature, pas de futur ! », telle était la devise des aires éducatives en 2022/2023, proposée par les élèves de l'école de Jarcieu en Isère, et votée par l'ensemble des aires éducatives. Elle figure sur les diplômes de fin d'année.

## Total AE 2022-2023



## 1.1 Un trio d'acteurs engagés



**UNE AIRE ÉDUCATIVE EST UN PROJET PÉDAGOGIQUE PERMETTANT AUX ÉLÈVES DE SE PLACER AU CŒUR DE LA GESTION D'UN ESPACE NATUREL**

**apprendre dans la nature, reprendre contact avec celle-ci, la redécouvrir, pour mieux la protéger.** C'est un concept qui reste basé sur le volontariat et qui s'inscrit sur le temps scolaire, en lien avec les objectifs pédagogiques de l'Education nationale.

**être placé au cœur d'une dynamique territoriale** puisque de nombreux acteurs locaux vont intervenir dans ce projet : la commune, et tout autre acteur du territoire concerné (*associations, bucherons, usagers, agriculteurs...*) qui vont échanger avec les enfants pour prendre des décisions partagées.

**élaborer un plan de gestion du site adapté à son âge.** Ainsi, il pourra découvrir les différentes phases de la construction d'un projet, découvrir comment appliquer une méthodologie, apprendre à évaluer ses actions.

Les acteurs qui portent le projet des aires éducatives, s'engagent via une Charte Enseignant.e.s/Référent.e.s d'engagement à la démarche « Aire éducative ». La signature de cette charte engage les porteurs de projet à respecter les principes et les valeurs véhiculées par le dispositif des aires éducatives. Elle est obligatoire pour demander la labellisation.



## 1.2 Le parrain et la marraine des aires éducatives

Depuis la naissance du concept en 2012, de nombreuses initiatives ont été mises en place par l'Office français de la Biodiversité pour développer la communauté : un groupe d'échange en ligne pour le réseau, des conférences, des jumelages...

En 2021-2022, les élèves ont été soutenus dans leurs projets par une nouvelle personnalité, le premier parrain des aires éducatives - François Gabart, navigateur et skipper professionnel français.

Cette année, François Gabart est appuyé par Audrey Dussutour, la nouvelle marraine des aires éducatives. Éthologue et directrice de recherche au CNRS, elle étudie le comportement des organismes tels que le blob ou encore les fourmis.



### Un parrain, une marraine, ils s'engagent à faire quoi ?

- Un petit mot d'encouragement en début d'année
- Un échange avec les élèves pendant l'année
- Il signe les diplômes de labellisation
- et peut-être plus...



François Gabart, premier parrain des aires éducatives en 2021-2022 et de nouveau en 2022-2023



Audrey Dussutour, nouvelle marraine des aires éducatives en 2022-2023

## 2. LA VIE D'UNE AIRE ÉDUCATIVE

### 2.1 Organiser le « Conseil de la mer/terre »

Le projet d'aire éducative est mené par les élèves. Afin de pouvoir prendre les décisions concernant leur aire éducative, ils ont besoin d'échanger, de discuter, de débattre et de voter. Le conseil de la Mer/Terre va donner un cadre à ces échanges : il s'agit d'un lieu de prise de décision participative où tous les élèves pourront s'exprimer.

La constitution et la formalisation de ce conseil avec les élèves est l'une des premières étapes de la création d'une aire éducative puisque c'est ce conseil qui déterminera la zone à protéger, qui enverra la demande de mise à disposition du site au propriétaire foncier, qui définira les objectifs de préservation de la biodiversité du site, etc.

### 2.2 Déterminer une zone pour la création de l'aire éducative

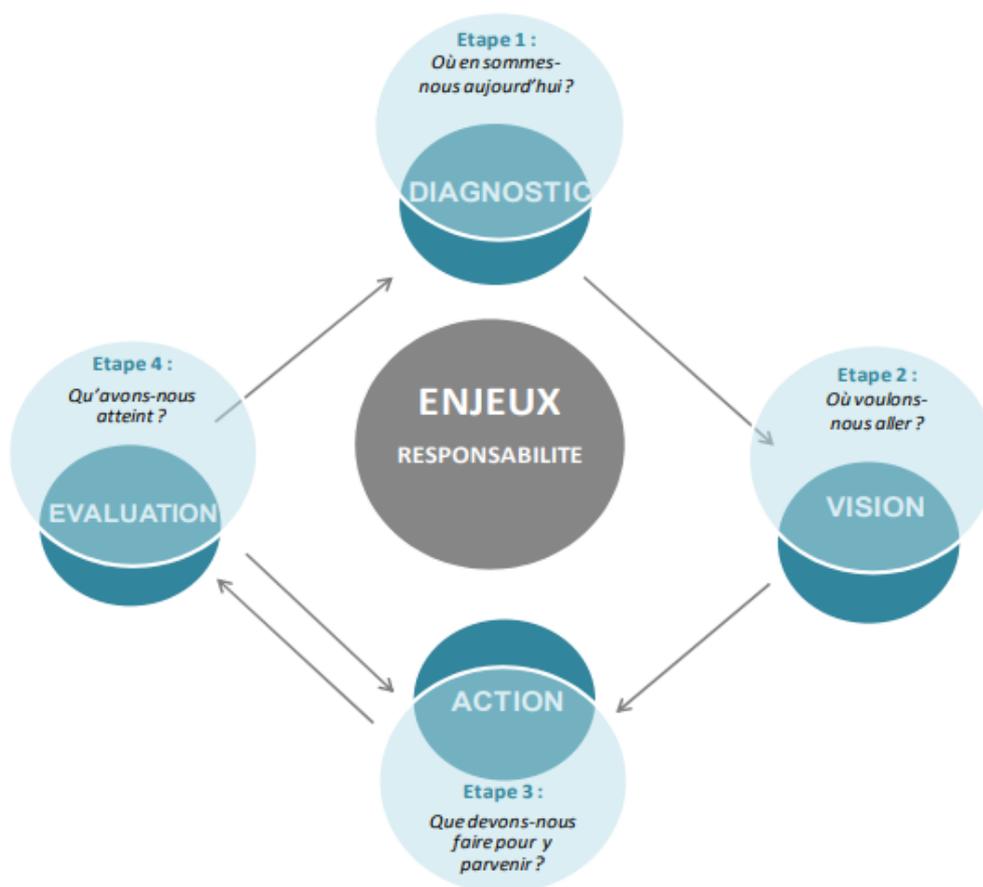
Les sites potentiels, identifiés préalablement autour de l'établissement scolaire sont proposés aux élèves qui se chargeront du choix final. Il est intéressant, avant de leur soumettre toute proposition, de questionner les élèves sur les sites qui pourraient devenir selon eux, leur aire éducative. Des confirmations ou des zones auxquelles les adultes n'avaient pas pensé peuvent ainsi émerger.

S'il est impossible de proposer plusieurs sites aux élèves, il est tout de même important d'organiser une phase de réflexion et de validation de l'aire avec eux en explicitant le pourquoi de ce choix. Pour définir le site de l'aire éducative, il est important que les élèves discutent et débattent de critères de choix en conseil de la Mer/Terre. Une fois les critères établis les sites peuvent être visités et comparés par les élèves. Le choix du site pourra ensuite être mené par vote.

- **Dans le cas d'un terrain public**, le choix du site devra être formalisé par une demande de mise à disposition adressée à la mairie, rédigée par les élèves au début du projet. Ce document est nécessaire pour l'obtention du label.
- **Dans le cas d'un terrain privé**, une demande de mise à disposition rédigée par les élèves, devra être soumise au propriétaire foncier, ainsi qu'une demande d'avis auprès du maire. Un avis favorable du conseil municipal et une autorisation d'utilisation par le propriétaire sont requis pour l'obtention du label.

Les aires éducatives sont des projets pédagogiques et n'ont pas de statut juridique particulier. Elles n'induisent pas de réglementation des activités ou de l'accès à l'espace servant de support au projet.

## 2.3 La gestion de l'aire éducative



**Figure 4. Les 4 étapes méthodologiques de la réflexion sur la gestion d'une aire éducative.**  
(D'après Barnay et Fiers, Agence de Aires Marines Protégées - Réserves naturelles de France)

## 2.4 Demande de labellisation

La labellisation permet de suivre le projet d'année en année via :

- Les réalisations des élèves
- Les différentes thématiques explorées
- L'apport du projet aire éducative au territoire et inversement

La labellisation n'est pas « systématique » ni obligatoire. Elle permet de rendre compte de la situation actuelle afin d'avoir une marge de progression chaque année. La labellisation apporte aussi de la reconnaissance au projet et aux enfants qui reçoivent symboliquement un diplôme, un drapeau et un fanion à l'effigie du logo Aire éducative.

## 2.5 Financements

L'accompagnement financier des acteurs du projet est indispensable afin de faciliter leur lancement dans le dispositif. Il faut compter 10 demi-journées d'intervention ainsi que le temps nécessaire à leur préparation.

Il est possible d'avoir recours à plusieurs sources de financements :

### Subvention de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'OFB a lancé un nouvel appel à projets avec une enveloppe de 600 000 €. Cet appel à projets se déroule en deux phases :

**Phase 1** : pour les projets qui sont dans leur 2ème année ou au-delà à la rentrée scolaire 2022-2023 : la subvention de l'OFB s'élève à 1 600 € nets de taxe maximum par projet et au minimum à 1 000 €.

**Phase 2** : pour les projets qui sont dans leur 1ère année, à la rentrée scolaire 2022-2023 : la subvention de l'OFB s'élève à 3 200 € nets de taxe maximum par projet et au minimum à 2 000 €.



L'aire éducative doit être inscrite sur la plateforme SAGAE pour pouvoir déposer un dossier de demande de subvention et bénéficier de l'aide de l'OFB.

### Collectivités territoriales

Il est possible de demander un soutien financier et/ou matériel aux collectivités territoriales et/ou établissements publics (commune, communauté de communes, conseil départemental, conseil régional). Une convention entre la structure porteuse de l'aire éducative et la collectivité territoriale doit être signée pour officialiser ce soutien.

### Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)

Les associations bénéficiant de l'agrément Jeunesse - Education populaire, délivré par la DDJS de leur département, peuvent solliciter des aides financières auprès de leur DDJS.

### Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Les associations intervenant dans le domaine de l'environnement peuvent solliciter des aides financières auprès de leur DREAL.

## Fonds de dotation et fondations

**Fondation Nature et découverte** : « Coup de main » aux projets entre 500 et 3 000 € tout au long de l'année. Projet EEDD et contact avec la nature : "Grandir en lien avec la nature".

**Fondation Terra Symbiosis** : financement de projet EEDD AAP « Enfance et nature » en mars.

**Fondation Léa Nature** : Pour les associations de protection de l'environnement agréées par la démarche internationale 1% for the planet.

## Une enveloppe peut aussi être dédiée au projet d'aire éducative au sein des établissements scolaires.

CEESC : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

## La Trousse à projet : plateforme de financement participatif



Une campagne de financement participatif via la plateforme la Trousse à projets peut permettre de récolter des fonds. La Trousse à projets offre une visibilité et permet d'élargir les possibilités de financement des projets à la communauté locale (entreprises notamment – via des dons défiscalisables). Cette plateforme, dont le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le réseau Canopé et l'Office Central de Coopération à l'École sont membres fondateurs, est exclusivement dédiée aux projets éducatifs et pédagogiques comme les aires éducatives.

## Appel à projets de la Fondation d'Entreprise Rustica lance le Prix de l'Éducation à l'Environnement

La Fondation d'Entreprise Rustica lance un Prix de l'Éducation à l'Environnement d'un montant de 2 000 €, dont l'objectif sera de soutenir l'action d'acteurs de l'EEDD agissant auprès des scolaires, pour sensibiliser au plus tôt, et anticiper le besoin d'agir chez les jeunes.

Le Prix de juin 2023 a soutenu les actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable de 3 catégories de projets :

- Projet d'aires éducatives ;
- Projet d'Écoles du dehors ;
- Petits projets citoyens de végétalisation.

## Le pass Culture : un dispositif collectif pour les classes et individuel pour les élèves

Le pass Culture peut permettre de financer des référents des aires éducatives (structures et associations d'éducation à l'environnement et au développement durable référencées). Il contribue à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Il se décline à un niveau collectif à travers la mise en place de projets de classe au sein des établissements scolaires à partir de la 6<sup>e</sup> et à titre individuel pour les jeunes de 15 à 18 ans.



## 3. LES RÉSERVES NATURELLES DANS LE DISPOSITIF DES AIRES ÉDUCATIVES

### 3.1 Historique

Réserves Naturelles de France coordonne 359 réserves naturelles qui sont de formidables espaces de nature et d'investigations pédagogiques pour les scolaires, encadrés par des éducateurs sur le terrain. Les élèves, en pleine construction, deviendront les citoyens de demain, structurés par les découvertes et expérimentations qu'ils auront vécues pendant leur enfance. Il est donc fondamental de les sensibiliser à la protection de la nature dès leur plus jeune âge, et ce, de façon participative.

La suite logique du développement des aires marines éducatives a été le déploiement en milieu terrestre, afin que les élèves n'habitant pas le littoral puissent également profiter de cette démarche éco-citoyenne. Cinq sites pilotes ont été lancés en 2018-2019, dont la Réserve naturelle géologique de Saucats - La Brède fait partie, et sont encadrés par l'Office français de la Biodiversité.

Sous l'impulsion de RNF, la Commission Éducation et Sensibilisation à la Nature a monté un groupe de travail « Aires éducatives » et accompagne aujourd'hui cinq nouvelles réserves naturelles dans leur prise en main de la méthodologie. A la rentrée 2019/2020, une quinzaine de Réserves naturelles se lançaient dans le dispositif et la majorité des aires éducatives accompagnées ont obtenu le label.

### 3.2 Présentation des référents dans le réseau RNF



**Dina RAZAFINDRAMBAO, éducatrice nature à la Réserve naturelle géologique de Saucats – La Brède**

« J'accompagne l'aire terrestre éducative de Saucats depuis 2018. La démarche Aire éducative est innovante dans le sens où ce sont les enfants qui ont le pouvoir décisionnaire dans la mise en place des actions de gestion. Notre rôle est de les accompagner et non de les orienter.

En tant que référente des aires terrestres éducatives, avec l'aide de l'équipe RNF, nous sommes des tisseurs de liens entre tous les interlocuteurs. On accompagne les porteurs de projet des réserves naturelles qui veulent se lancer dans le dispositif en répondant à leurs demandes. Nous avons également un rôle de veille concernant le réseau des aires éducatives coordonné par l'OFB avec qui nous sommes en lien. »

**Jean-Louis PIERAGGI, éducateur à l'Office de l'Environnement de la Corse, Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio.**



« Je suis référent des aires marines éducatives depuis 2016, pour les « classes pilotes ». Au-delà de l'aspect très pédagogique, ce dispositif permet également d'initier une démarche particulièrement intéressante d'un point de vue citoyen car la prise d'informations pour la réflexion et les actions collectives font partie de l'ADN du processus.

J'espère pouvoir apporter à la communauté des aires éducatives toute la richesse et la diversité de ces 6 années d'expérimentations avec les aires marines éducatives de mon île. »

### 3.3 Le groupe de travail Aires éducatives au sein du réseau RNF

Le groupe de travail lancé en 2018 est toujours actif et est porté par Dina RAZAFINDRAMBAO (RNG Saucats-La Brède) et Jean-Louis PIERAGGI (RNC des Bouches de Bonifacio).

Des temps d'échanges sont organisés tout au long de chaque année scolaire afin d'apporter des éléments d'informations sur :

- Les modalités d'inscription et de labellisation.
- Les liens entre aires protégées et aires éducatives.
- Les échanges de bonnes pratiques, des conseils sur les financements.

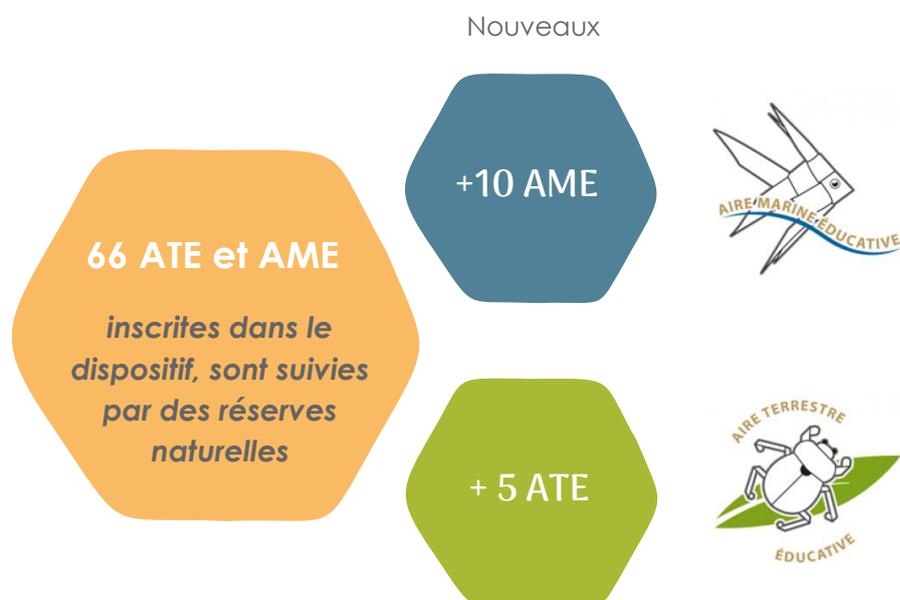
#### Pour l'essentiel, le Groupe de Travail se compose :

- **D'agents de réserves naturelles qui travaillent directement avec l'aire éducative, engagés dans le trio des porteurs de projets.** Il s'agit des référents des aires éducatives. Ce sont eux qui vont accompagner les élèves avec les enseignant(e)s. Ils s'engagent, au même titre que les enseignant(e)s à respecter la charte d'engagement à la démarche Aire éducative.
- **D'agents des organismes gestionnaires de réserves naturelles qui travaillent avec l'aire éducative,** engagés dans le trio des porteurs de projets, et qui ont du temps « agents » sur la réserve naturelle consacré à l'aire éducative.

### 3.4 Les aires éducatives au sein du réseau en 2022/2023

#### L'année 2022/2023 en chiffres

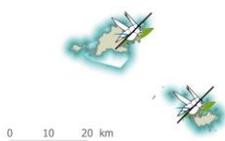
Pour la rentrée 2022/2023, on dénombre **38 réserves naturelles** dans le dispositif des Aires éducatives :



**Les aires terrestres éducatives au sein du réseau RNF 2022-2023**



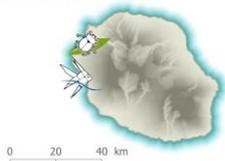
**St-Martin et St-Barthélemy**



**Guyane**



**La Réunion**



**Aires Marines Educatives**



**Aires Terrestres Educatives**



**Aires Terrestres et Marines**



0 100 200 km

Sources : IGN, Natural Earth, MNHN, RNF  
Conception : Zacharie Moulin, RNF 09/2023



**AIRES TERRESTRES EDUCATIVES**

- RNN Géologique de Saucats - la Brède
- RNN Nouragues
- RNR Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert
- RNN La Bassée
- RNN Etang de Saint-Paul
- RNN Astroblème de Rochechouart
- RNN Géologique du Lubéron
- RNN Bagnas
- RNN Bout du Lac
- RNN Delta de la Dranse
- RNN Réserve de Chérine
- RNC Scandola
- RNR Massif de St Barthélemy
- RNN Marais du Vigueirat
- RNR Val Suzon
- RNN Iroise
- RNN Jujols
- RNN Saint-Barthélemy
- RNC Bouches de Bonifacio
- RNN St Martin
- RNN Mantet
- RNN Courant d'Huchet
- RNN Plateau des Landes
- RNN Mont Grand Matoury



**AIRES MARINES EDUCATIVES**

- RNN Baie de Canche
- RNN Baie de Somme
- RNN Marais de Séné
- RN Marais Yves
- RNN Bouches de Bonifacio
- RNC Scandola
- RNN St Barthélemy
- RNN St Martin
- RNN Marine de la Réunion
- RNN Ile du Grand Connétable
- RNN Iroise
- RNN François Le Bail (Ile de Groix)
- RNN du Bagnas
- RNN Platier d'Oye



#### 4. ZOOM SUR QUELQUES AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU

# Aire terrestre éducative du bois de Arques (62)

1<sup>ÈME</sup> ANNÉE

**Les porteurs de projets :** la Réserve naturelle régionale du Plateau des Landes (Eden62) et l'école du centre d'Arques.

**Année de la première labellisation :** 2022.

**Niveau scolaire :** CM1 / CM2.

**Nombre d'élèves :** 24 élèves.

**Milieu naturel de l'aire éducative :** Bois.

**Superficie :** 10 000 m<sup>2</sup>.



## Mise en place de nichoirs sur le site de l'ATE

Cette première année de fonctionnement de l'aire éducative a permis aux élèves de se familiariser avec le projet. Les premières actions se sont orientées sur la mise en place de petits inventaires sur la flore et la faune (tout au long de l'année), de faire un ramassage de déchets, de rencontrer les usagers du site et de faire un comparatif entre l'ATE et la réserve naturelle régionale du Plateau des Landes, située sur la commune voisine. Les enfants ont fait le constat qu'il y avait un manque d'arbres susceptibles d'accueillir l'avifaune sur l'aire éducative.

Ils ont donc, à l'unanimité, souhaité travailler sur la mise en place de nichoirs sur le site. Les choix se sont tournés sur des oiseaux, ayant besoin de cavités comme le Pic épeiche, la Sittelle torchepot, la Chouette hulotte.... En classe, ils ont ensuite construit les nichoirs pour chacune des espèces sélectionnées et participé à leur pose en aiguillant les agents municipaux pour que l'installation se fasse dans les meilleures conditions possibles pour les oiseaux.

### Les partenaires techniques :

- Le service technique de la ville de Arques.
- La société de pêche de la commune de Arques.

### Les partenaires financiers :

- L'Office française de la biodiversité.
- La coopérative scolaire.

**Coordonnées des porteurs du projet :** Sébastien ANSEL - [sebastien.anim@eden62.fr](mailto:sebastien.anim@eden62.fr)



# Aire terrestre éducative de Messigny-et-Vantoux

(21)

2<sup>EME</sup> ANNÉE

**Les porteurs de projets :** la Réserve naturelle régionale du Val-Suzon (ONF), Pays Seine et Tilles et l'école de Messigny-et-Vantoux.

**Année de la première labellisation :** 2021.

**Niveau scolaire :** CM1 et CM2.

**Nombre d'élèves :** 50 élèves.

**Milieu naturel de l'aire éducative :**

Ancien terrain de bicross désaffecté situé en bordure du Suzon.

**Superficie :** 2.800 m<sup>2</sup>.



## Réalisation de la fresque du climat

La Fresque du Climat (ici mise en place dans sa version « enfant ») a permis aux élèves d'appréhender le fonctionnement du climat : comment tout est lié et pourquoi il est essentiel d'agir. Pilotés par des animateurs), les enfants ont posé ensemble les 23 cartes du jeu sur une table et les ont reliées entre elles pour former une fresque présentant des causes et des conséquences du dérèglement climatique.

Avec rigueur et pédagogie, la fresque leur a permis de mieux comprendre les enjeux du changement climatique.

Les enfants ont également pu exprimer oralement et sous forme écrite (dessins, poèmes, etc.) leur ressenti à la suite du jeu.

### Les partenaires techniques :

- Arbr'O Sens.
- Pays Seine-et-Tilles.
- ONF.

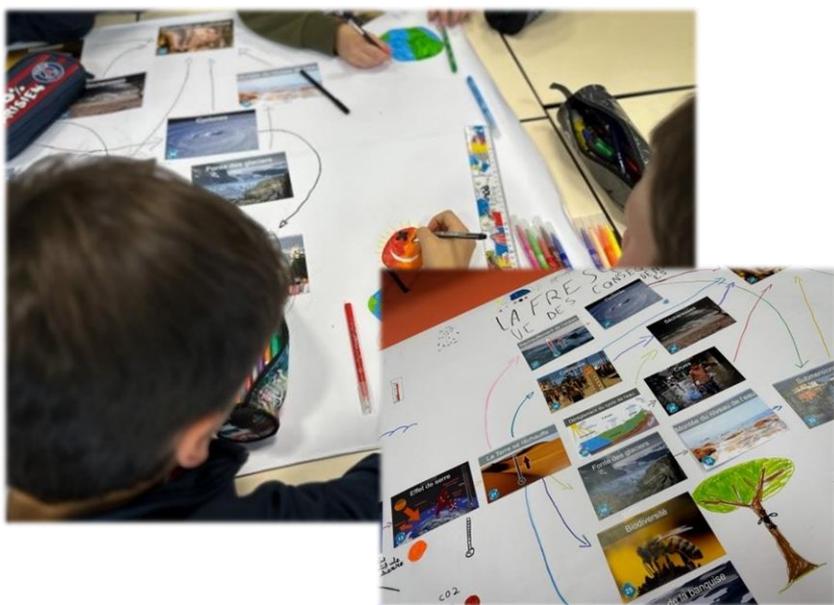
### Les partenaires financiers :

- Pays Seine-et-Tilles.
- ONF.
- Commune de Messigny-et-Vantoux.
- Ecole primaire de Messigny-et-Vantoux.

### Coordonnées des porteurs du projet :

Marlène TRECA- [marlene.treca@onf.fr](mailto:marlene.treca@onf.fr)

Aline Ginda - [aline.ginda@onf.fr](mailto:aline.ginda@onf.fr)



## Aire terrestre éducative de Régina (97)

5<sup>ÈME</sup> ANNÉE

**Les porteurs de projets :** la Réserve naturelle nationale des Nouragues, l'école élémentaire Maurice Léanville - Régina et collège Pierre Ardinet - Régina.

**Année de la première labellisation :** 2018.

**Niveau scolaire :** 1 classe CM1/CM2 et 1 classe 6<sup>e</sup>.

**Nombre d'élèves :** 38 élèves.

**Milieu naturel de l'aire éducative :** Zone herbacée proche du fleuve Approuague.

**Superficie :** 10 000 m<sup>2</sup>.



Le projet test d'hôtel à insectes et de panneaux pédagogiques de l'ATE de Régina

Lors de l'année scolaire 2022-2023, les élèves de CM1-CM2 de l'école Maurice Léanville et de 6<sup>e</sup> du collège Pierre Ardinet ont repris le flambeau de l'Aire Terrestre Éducative de Régina.

Cette année, place aux actions concrètes sur le site ! En effet, l'année dernière, les jeunes ont clôturé l'état des lieux de la zone et cette année, ils ont pu lister des idées d'actions à la suite de cet état des lieux. Mise en place de nichoirs pour les oiseaux, d'hôtels à insectes, de panneaux pédagogiques, d'une fête de l'ATE : ce ne sont pas les idées qui manquent.

Tous ensemble, lors d'un conseil des élèves, nous décidons de commencer par la mise en place d'hôtels à insectes et de panneaux pédagogiques. Les 6<sup>e</sup> prennent en charge la construction des hôtels avec leur professeur de technologie quant aux CM1-CM2, ils se chargent de la création des panneaux pédagogiques qui accompagneront les hôtels.

Une fois les hôtels finalisés, les élèves sont motivés pour peindre les hôtels. De plus, une réflexion sera entamée autour du positionnement des hôtels et des panneaux sur l'ATE et l'organisation d'une inauguration au sein du village.

### Les partenaires techniques :

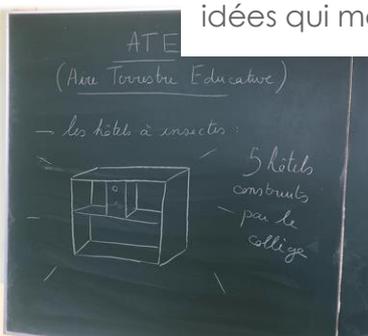
- École élémentaire Maurice Léanville - Régina.
- Collège Pierre Ardinet - Régina.

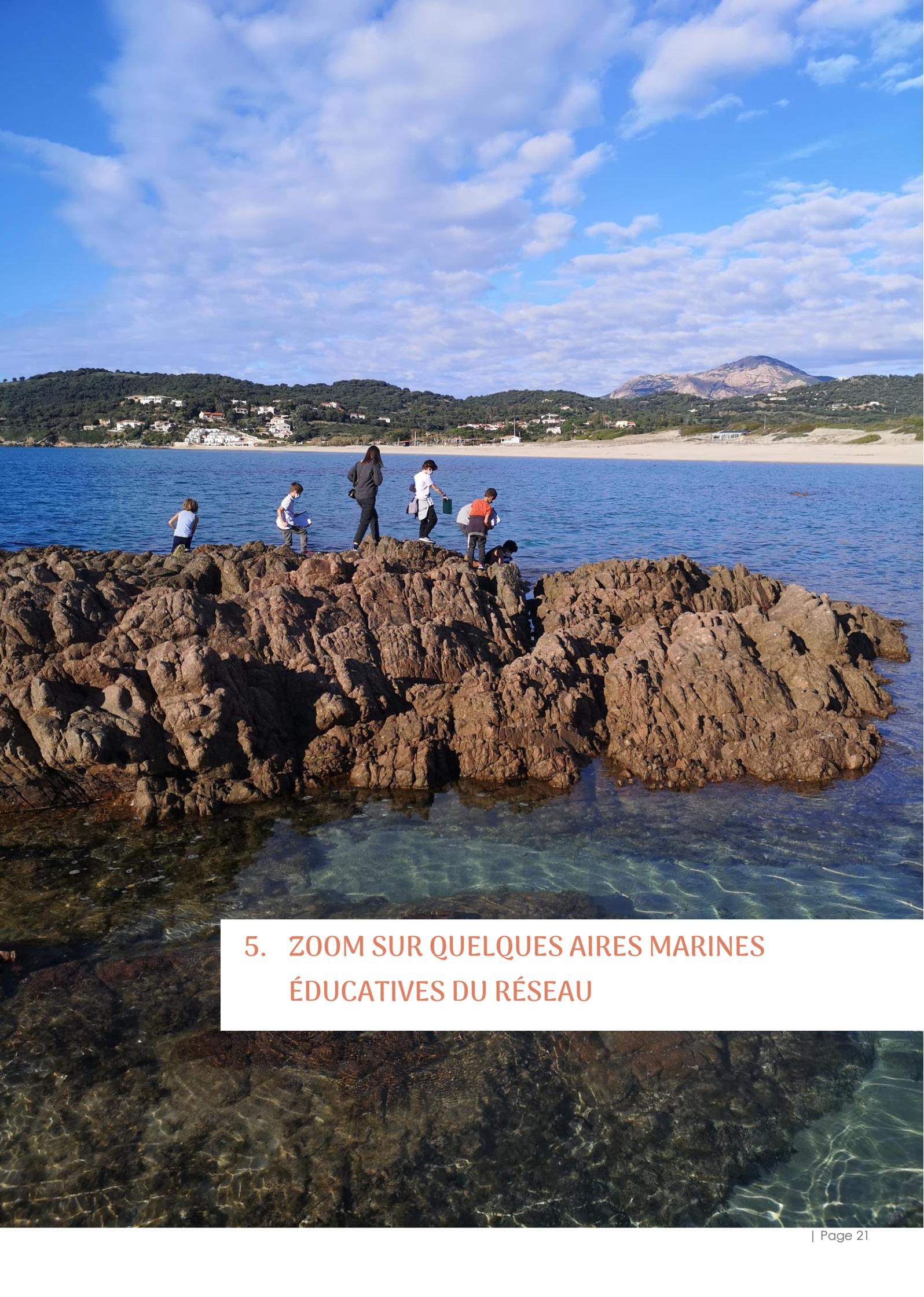
### Les partenaires financiers :

- Collectivité Territoriale de Guyane.

### Coordonnées des porteurs du projet :

Clémentine BOITTIN -  
[clementine.boittin@gepog.org](mailto:clementine.boittin@gepog.org)





## 5. ZOOM SUR QUELQUES AIRES MARINES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU

# Aire marine éducative de A Funtanella (20)



4<sup>ÈME</sup> ANNÉE

**Les porteurs de projets :** la Réserve naturelle de Scandola (PNR de Corse) et l'école primaire de Hélène Coti - Cargèse.

**Année de la première labellisation :** 2019.

**Niveau scolaire :** cycle 3.

**Nombre d'élèves :** 20 élèves.

**Milieu naturel de l'aire éducative :**

Ecosystèmes marin.

**Superficie :** 7 000 m<sup>2</sup>.



## Rencontre entre l'AME de A Funtanella et l'ATE U Puntigliò

Au mois de juin 2023, les élèves de l'AME de A Funtanella ont été accueillis sur le site de l'ATE de U Puntigliò.

À travers un rallye photos ponctué de différents ateliers (faune, flore, oiseaux et rapaces de Corse, identification des coquillages), les enfants de l'AME ont eu l'occasion de découvrir le travail de protection, gestion et conservation mené par les élèves de l'ATE U Puntigliò.

Les parents d'élèves et une classe de CP de la même école ont été également conviés à cette journée de découverte très enrichissante.

L'objectif pour l'année 2023/24 sera de renouveler cette opération auprès de toutes les écoles du secteur Spelunca-Liamone.

### Les partenaires techniques :

- Office de l'Environnement de la Corse (OEC)
- Conservatoire du Littoral de Corse
- Mairie de Cargèse
- Communauté de communes Spelunca-Liamone

### Les partenaires financiers :

- L'Office français de la biodiversité.

### Coordonnées des porteurs du projet :

Véronique Muraccioli -  
[vmuraccioli@pnr-corse.fr](mailto:vmuraccioli@pnr-corse.fr)



# Aire marine éducative de l'école primaire publique

## Théodore-Monod (56)

6<sup>ÈME</sup> ANNÉE

**Les porteurs de projets :** la Réserve naturelle nationale des marais de Séné et l'école primaire publique Théodore-Monod.

**Année de la première labellisation :** 2017.

**Niveau scolaire :** CE2-CM1-CM2.

**Nombre d'élèves :** 20 élèves.

**Milieu naturel de l'aire éducative :** Milieu marin - rétro-littoral à l'interface directe des milieux terrestres, de type prairie humide.

**Superficie :** 150 000 m<sup>2</sup>.



### Réalisation d'une bande dessinée sur la problématique des déchets

L'année 2022 de l'AME a été largement consacrée à la réalisation de planches d'une bande dessinée, destinée à sensibiliser les usagers du bord de mer à la problématique des déchets. Ce projet a émergé à la suite de la sortie effectuée dans le cadre d'un ramassage de déchets sur la plage de Pen-Lan. Les enfants ont donc imaginé la vie des déchets qu'ils avaient trouvés, et se sont questionnés sur « Que faire pour éviter la pollution des mers ? ».

Les enfants avaient déjà participé à la réalisation d'un livre en 2021, leur envie de renouveler cette aventure

a incité les enseignants à inviter Arnaud Couëgnas, illustrateur de bande dessinée, pour réaliser ce projet culturel.

Par groupe de trois ou deux, ils ont imaginé une histoire avec pour principal personnage, un déchet ou un animal : construction du scénario, recherche des personnages, avec l'illustrateur. 15 planches ont été produites par les trois classes. Après l'impression des planches, les panneaux ont été installés début de l'année 2023 sur le chemin côtier.

#### Les partenaires techniques :

- Arnaud Couëgnas.
- Illustrateur de bandes dessinées.
- RNN de Séné.
- Services techniques de la commune de Billiers.

#### Les partenaires financiers :

- L'Office français de la biodiversité.
- Crédit Agricole 56.

#### Coordonnées des porteurs du projet :

Vincent JEUDY - [jeudy-v@sene.bzh](mailto:jeudy-v@sene.bzh)

#### L'OCEAN SE REBELLE!



# Aire marine éducative de l'école du collège Les Argousiers d'Oye-Plage (62)

1<sup>ÈME</sup> ANNÉE

**Les porteurs de projets :** la Réserve naturelle nationale du Platier d'Oye et collège Les Argousiers d'Oye-Plage.  
**Année de la première labellisation :** 2022.  
**Niveau scolaire :** 5<sup>e</sup>.  
**Nombre d'élèves :** 44 élèves.  
**Milieu naturel de l'aire éducative :** Environnement marin (dunes embryonnaires, dunes blanches, estran, prés-salés...).  
**Superficie :** 205 300 m<sup>2</sup>.



## Choix et l'état des lieux du site de l'AME

Depuis 2022, deux classes du collège Les Argousiers d'Oye-Plage portent une Aire Marine Educative. Un travail de réflexion a été mené par les élèves pour choisir leur AME sur la Réserve naturelle nationale du Platier d'Oye. Grâce à ce travail, ils ont pu découvrir les divers habitats et les activités humaines de la réserve et ses abords. Ils ont décrit et ressenti le paysage avant de le croquer sur le papier. Une grande zone a été choisie pour que chaque classe puisse étudier une partie de l'AME et échanger entre eux par la suite sur leurs parties respectives.

Le 13 avril 2023, les élèves ont analysé le contenu de la laisse de mer sur un quadra. Chaque groupe notait ce qu'il voyait et en quelle quantité. Ils ont vu que ce milieu était riche en éléments naturels malgré quelques déchets. Ils ont compris qu'il fallait laisser les éléments naturels sur place pour nourrir la faune du haut de plage et maintenir la dune. Ils se sont aussi aperçus que sur ce 'cimetière' d'éléments échoués nichait un oiseau sensible et fragile : le Gravelot à collier interrompu. Ils l'ont attentivement observé.

### Les partenaires techniques :

- Le Conservatoire du littoral.
- La Commune d'Oye-Plage.

### Les partenaires financiers :

- L'Office français de la biodiversité.

**Coordonnées des porteurs du projet :** Hedwige LETIENNE -  
hedwige.letienne@eden62.fr





## 6. FOIRE AUX QUESTIONS

### ❖ Qu'est-ce qui est attendu derrière le terme « élaborer un plan de gestion » ?

Ce terme n'est désormais plus utilisé dans la dernière version du guide méthodologique (3<sup>e</sup> version) qui est sur le wiki Aires éducatives. Il peut induire en erreur le porteur de projet travaillant dans les espaces naturels protégés. Il s'agit des différentes étapes à mettre en œuvre pour gérer une Aire Educative (cf. page 8 de ce document) :

- Faire l'état des lieux
- Définir des objectifs
- Réaliser des actions
- Évaluer les actions mises en place.

### ❖ Est-ce que l'aire éducative doit être dans le périmètre ou non de la réserve ?

Les RNs sont gérées par un outil qui est le plan de gestion (PG). De ce fait, toute action se déroulant sur une réserve doit être inscrite dans le plan de gestion. Dans le cas où l'aire éducative se trouve dans le périmètre de la réserve, les actions choisies par les élèves lors du conseil de la mer ou de la terre doivent correspondre aux objectifs inscrits dans le plan de gestion de la réserve. Cela peut induire une orientation des décisions des enfants, contraire à la démarche Aire éducative.

### ❖ Comment se travaille la collaboration auprès de la commune ?

Il est conseillé de solliciter la commune dès le départ afin d'éviter de mauvaises surprises une fois la décision prise et annoncée aux enfants de la création de leur aire éducative. Il s'agit de « sonder » la mairie, dans laquelle est pressentie la future aire éducative, pour connaître son positionnement par rapport à la mise en place de ce projet. Cette étape peut également être l'occasion de voir de plus près les terrains communaux pouvant répondre aux critères des futurs gestionnaires en herbe.

### ❖ Faut-il que le porteur de projet ait l'agrément de l'Éducation nationale ?

Ce n'est pas un critère bloquant. Si la RN travaille déjà avec l'école, il est fort probable que l'inspection académique ait déjà donné son accord à la structure d'éducation à l'environnement.

### ❖ Est-il possible d'avoir plusieurs classes sur une même Aire Éducative ?

Oui, une aire éducative peut accueillir plusieurs projets portant sur les diverses entités de la faune et la flore de l'aire éducative. De ce fait, les différentes classes peuvent se focaliser et réaliser des actions bien distinctes.

### ❖ Comment une réserve peut-elle être impliquée dans une aire éducative ?

La RN peut être impliquée dans une aire éducative de différentes manières, en tant que :

- **Porteur de projet :** L'agent de RN (et/ou un agent d'organisme gestionnaire de RN) qui travaille directement avec l'aire éducative. Il est engagé dans le trio des porteurs de projets. Le rôle du porteur de projet est d'accompagner l'école dans le projet Aire éducative en apportant le contenu technique environnemental. Il ou elle est le binôme de l'enseignant pour ce projet. Dans ce cas de figure, la RN est contactée directement par l'école afin d'intégrer le trio des porteurs de projets. Dans le cas où c'est la RN qui souhaite lancer le dispositif d'Aire éducative en lien avec son site, la RN peut contacter une école de son territoire afin de lui proposer de collaborer et de construire ensemble le projet d'Aire éducative.
- **Partenariat d'une structure de l'éducation à l'environnement :** dans le cas où la RN ne possède pas de moyens humains pour encadrer une aire éducative, elle peut missionner l'accompagnement à une structure de l'éducation à l'environnement (ex. CPIE). Dans ce cas de figure, il y a un partenariat traduit dans le cadre d'une convention entre la RN et la structure en question.
- **Site ressource :** le territoire de la RN peut être utilisé comme support pédagogique de l'aire éducative voisine, notamment pour parler des richesses du territoire et des mesures de protection. Dans ce cas de figure, la réserve est contactée par l'école et/ou par une structure en lien avec la préservation de l'environnement (ex. CPIE, Parc naturel, etc.) qui accompagne l'aire éducative. Dans ce cas de figure, la RN peut également être sollicitée par les élèves pour participer à un conseil élargi.

### ❖ Quelle est la durée de vie d'une aire éducative ?

La durée de vie d'une aire éducative n'est pas définie, elle dépend de la motivation des porteurs de projet, et surtout de la motivation des enseignants qui s'engagent dans le trio des porteurs de projets. Une aire éducative peut également faire une pause d'un an pour raisons diverses (plus de référent, pas d'enseignant motivé, plus de financement, etc.) et peut renaître à nouveau. La durée de 3 ans citée dans les différents documents correspond à l'engagement des sites pilotes AME et ATE auprès de l'OFB.

### ❖ J'étais déjà inscrit dans le dispositif l'année passée, dois-je à nouveau signer la charte ?

La signature est à nouveau nécessaire, si des personnes ont changé dans le binôme enseignant/référent.

## 7. LES RESSOURCES POUR EN SAVOIR PLUS

### Wiki Aires Éducatives

**Wiki est le centre de ressources dédié aux porteurs de projets d'aires éducatives : <https://ame.ofb.fr/doku.php?id=start> Vous y trouvez le guide méthodologique et la charte sur les aires éducatives.**

Cette plateforme regroupe toutes les informations détaillées (calendrier inscription, labellisation) et les outils pour les porteurs de projet, plus précisément : l'histoire d'aires éducatives, ses objectifs, comment s'inscrire, qui contacter, les principaux outils, les exemples d'activités réalisées par les porteurs de projet ainsi que des témoignages d'aires éducatives.

### SAGAE : plateforme de suivi des projets aires éducatives

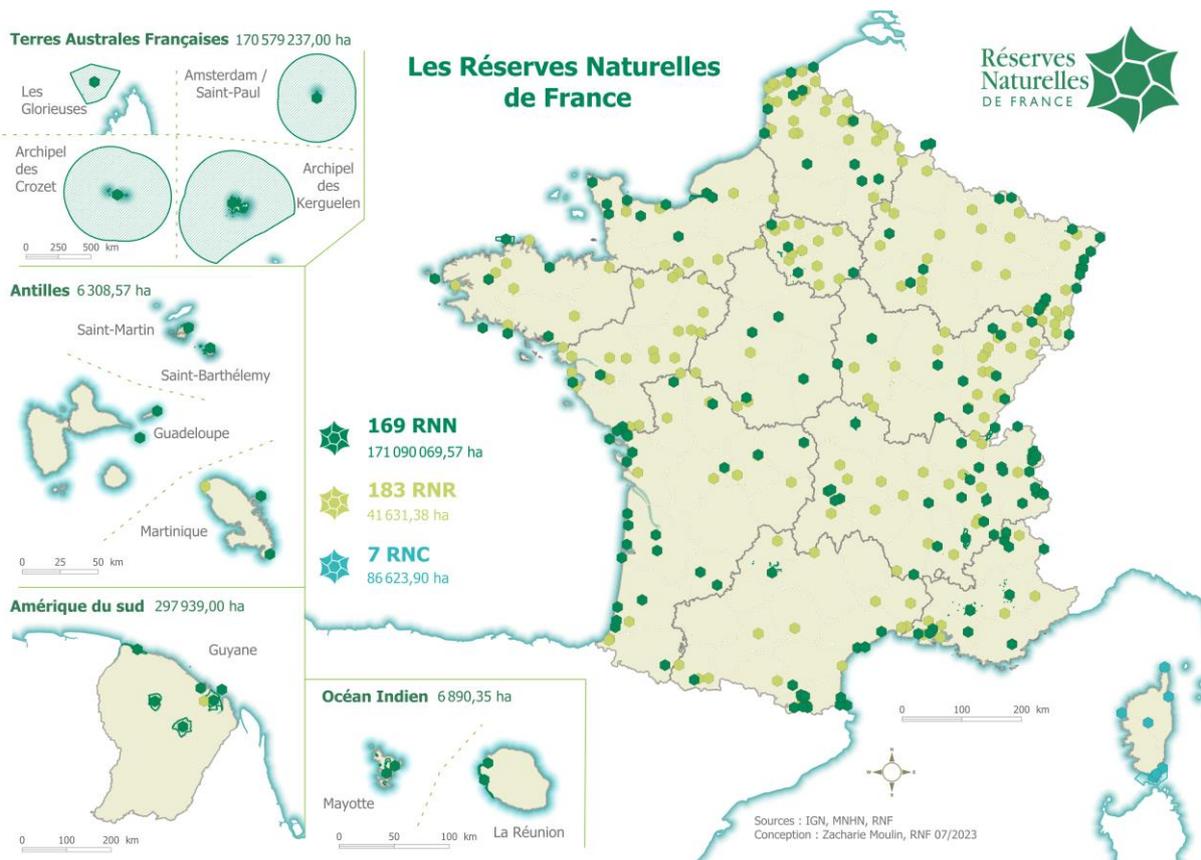
**L'Office français de la Biodiversité a développé une nouvelle plateforme de suivi des projets aires éducatives : <https://sagae.ofb.fr/>**

Cette plateforme permet à tous les porteurs de projet de suivre leur dossier, en créant leur propre compte. Ils pourront ainsi s'inscrire, faire leur demande de labellisation en ligne et avoir connaissance des appels à projets de l'Office français de la biodiversité sur les aires éducatives.

### GRAE : Groupe Régional Aires Éducatives

**Les GRAES animent le dispositif d'aires éducatives à l'échelle de la région.**

Ils ont pour objectifs : d'identifier les sources de financements, de veiller au respect du cahier des charges, de développer la dynamique des aires éducatives en région, d'accompagner les projets et se chargent de l'instruction des dossiers (inscription et labellisation). Ils peuvent également organiser des journées d'information régionales spécifiques. De plus, les GRAES assurent la coordination avec le comité de suivi national du dispositif et la remontée des informations au niveau national. Vous trouverez votre animateur.ice régional.e sur le site internet du centre de ressources - Wiki Aires Éducatives, dans l'onglet «Contacts et accompagnement».



Réserves Naturelles de France (RNF) est une association loi 1901, inscrite en 2016 au code de l'environnement. Elle est née en 1982 de la volonté de rassembler en un réseau national les professionnels des réserves naturelles.

Aujourd'hui, le réseau regroupe près de 700 membres : organismes gestionnaires de RN de statuts divers (associatifs, collectivités, établissements publics), professionnels et bénévoles en charge de la protection et de la gestion de ces espaces, experts et organismes de la protection de la nature en France, autorités de classement (Régions), organismes porteurs de projets de RN, experts, etc.

LES AIRES ÉDUCATIVES  
DANS LE RÉSEAU DES RÉSERVES NATURELLES DE  
FRANCE

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

